



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Violences après la victoire du PSG

Question au Gouvernement n° 744

Texte de la question

VIOLENCES APRÈS LA VICTOIRE DU PSG

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Samedi soir, une fête attendue depuis des décennies par les supporters parisiens, un moment inégalé depuis la victoire de l'Olympique de Marseille il y a trente-deux ans, a tourné au drame.

Le bilan est digne d'un scénario catastrophe : 2 morts, 200 blessés, 560 interpellations dans tout le pays.

Nous pourrions dire que le laxisme institutionnalisé nous a habitués à ce genre de violences gratuites. Et pourtant, ces actes barbares ont réussi l'exploit de nous choquer à nouveau.

Mais je ne ferai pas le procès de la place Beauvau ou de la place Vendôme en dressant la liste des erreurs évitables ; je ne commenterai pas non plus la déclaration du président de la République au soir de la victoire. Je range donc ma robe de juge.

En revanche, j'attends aussi que vous rangiez votre costume de délégué de classe et vos réponses toutes faites pour vous défausser de toute responsabilité, en nous disant, une fois encore, que tout a été fait. Si tel est le cas, vous prenez acte de la chute de l'État.

Le bilan, c'est un périphérique paralysé, des motards passés à tabac puis dépouillés, la plus belle avenue du monde saccagée, pillée, des cyclistes et des conducteurs de scooters renversés, des pompiers agressés, des Français tués.

Pourtant, selon l'empereur de la mauvaise foi et de l'indécence, notre collègue Léaument, la barbarie serait à chercher du côté des forces de l'ordre. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*) Ces racailles se seraient mises à voler parce qu'elles ont été gazées par la police. Sans doute y voit-il un réflexe logique.

M. Antoine Léaument . Vous ne m'avez pas compris !

Mme Hanane Mansouri . Les Français n'en peuvent plus de cette insécurité qui vient de l'intérieur, de ces individus qui sèment le chaos partout où ils passent, de cette justice qui n'a plus rien de juste, notamment après avoir fait du sursis la règle et du ferme l'exception. Surtout, ils n'en peuvent plus de se sentir ignorés, qu'on leur dise qu'ils sont fachos ou qu'ils sont manipulés par CNews.

Monsieur le premier ministre, que comptez-vous faire pour que l'ordre soit respecté dans la rue et que la justice soit rendue dans les tribunaux ? Quand pourrons-nous exulter de joie sans avoir peur ? Quand pourrai-je vivre

dans cette France dans laquelle vous êtes né mais que je n'ai jamais connue ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . Il y a un point sur lequel nous sommes en accord : j'ai également été surpris lorsque des membres de La France insoumise ont affirmé dans des tweets que le fauteur de troubles,...

M. Alexis Corbière . C'est vous !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatc'était le ministre de l'intérieur (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*),...

M. Alexis Corbière . Il s'est dénoncé !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatle responsable de l'ordre public, et non pas les casseurs, les voleurs, les pilliers, qu'ils exonèrent ainsi de leurs responsabilités.

La réponse à ces violences est de trois ordres. D'abord, le maintien de l'ordre.

M. Théo Bernhardt . Ben voyons !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . J'ai ici un tableau comparatif des forces déployées sur ce type d'événements.

M. Kévin Pfeffer . Ce n'est pas le sujet !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Dans la nuit de samedi à dimanche, 5 400 policiers ont été déployés. En 2020, lors de la dernière finale de la Ligue des champions disputée par le PSG, il y en avait 3 000. Vous rendez-vous compte de la différence ?

M. Philippe Ballard . C'était en plein covid !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Je rends hommage aux gendarmes et aux policiers. Ils ont été exceptionnels. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.*) Trente d'entre eux ont été blessés ! En ce moment même, un policier est plongé dans le coma artificiel. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été blessés. Il faut dénoncer les fauteurs de troubles et non les forces de l'ordre !

M. Patrick Hetzel . Très bien !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Le travail a été fait. Il n'y a jamais eu autant de gardes à vue et d'interpellations.

M. Emeric Salmon . Parce qu'il n'y avait jamais eu autant de violence !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . La deuxième réponse doit être pénale. Le premier ministre vient de le dire, il faut une révolution pénale : la sanction n'est clairement pas à la hauteur des actes des fauteurs de troubles.

M. Kévin Mauvieux . Il faut agir !

M. Antoine Léaument . C'est vous, le fauteur de troubles !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Il doit y avoir une sanction, pour les majeurs comme pour les mineurs. Peut-être une loi pourrait-elle autoriser l'usage de la reconnaissance faciale dans le cadre des enquêtes judiciaires, ce qui serait une aide déterminante pour identifier les coupables. Réfléchissons-y.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

La dernière réponse passera par un changement profond de société, afin de réhabiliter l'autorité et le respect.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Hanane Mansouri](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 744

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2025